

nique, par exemple, a éventuellement décidé de bombarder la coque du *Torres Canyon*, afin de mettre le feu à sa cargaison et de diminuer ainsi l'ampleur de la pollution. Il est indispensable, d'autre part, d'établir certains moyens pour déterminer la responsabilité financière du propriétaire du navire ou de la cargaison, lorsque des dommages sont causés, à la suite de pollution, à un littoral côtier ou à l'un de ses ressortissants. L'Assemblée a conclu qu'une conférence de ce genre s'imposait. Cette réunion se tiendra à Bruxelles en novembre 1969 sous les auspices de l'IMCO, le Gouvernement belge étant l'hôte de la Conférence.

Le Conseil de l'IMCO, qui s'est réuni la même semaine que l'Assemblée, a discuté d'un certain nombre de questions importantes, y compris les relations de l'IMCO avec d'autres organismes des Nations Unies, le travail que l'Organisation pourrait accomplir dans l'avenir et le rôle qu'elle devrait jouer dans le domaine de l'assistance technique maritime. La délégation canadienne au Conseil a introduit deux projets de résolution qui ont obtenu un accueil favorable, qui avaient trait au rôle de l'IMCO dans le domaine du droit maritime. On espère que les deux résolutions établiront les bases d'une nouvelle étude des activités que le Secrétariat entreprend au nom de l'Organisation et qui permettront aux membres du Secrétariat d'étendre leurs consultations à d'autres organismes des Nations Unies sur l'œuvre accomplie dans le domaine maritime telle qu'elle se rattache aux activités entreprises par ces autres organismes. Cette étude devrait empêcher le double emploi et encourager la coopération. A la suite des discussions tenues par le Conseil, il a été décidé, à la demande des pays en voie de développement, qu'une session spéciale sera tenue en mars 1969 afin d'examiner le rôle possible de l'Organisation dans le domaine de l'assistance technique et de déterminer comment l'IMCO pourrait administrer plus efficacement un programme élargi de projets d'assistance technique qui serait financé par le Programme des Nations Unies pour le développement.